

Le présent règlement est directement subordonné aux statuts de l'association d'AT.DEF.IN.TO.®

Age d'admission	6 ans révolus.												
Equipement	Le choix du Kimono est libre, mais à la charge de l'élève, ainsi que le Bô, le sabre, les protections et les tabis. Les ceintures sont fournies par l'Académie.												
Pratique	L'AT.DEF.IN.TO.® ne se pratique qu'en extérieur.												
Horaires des entraînements	MARDI 18h00 à 19h00 - section enfants / 18h00 à 19h30 – section adultes VENDREDI 18 h 00 à 19 h 30 – section adulte SAMEDI Selon la liste et pendant 3 heures dès le début de l'entraînement												
Distinctions	<p>Les distinctions de l'AT.DEF.IN.TO.® sont symbolisées par des ceintures des couleurs différentes, à savoir :</p> <table><tr><td>BLANCHE</td><td>Donnée</td></tr><tr><td>BLEUE</td><td>1^{er} & 2^{ème} Kata</td></tr><tr><td>VERTE</td><td>3^{ème} & 4^{ème} Kata</td></tr><tr><td>ROUGE</td><td>Prises au corps & clés</td></tr><tr><td>BRUNE</td><td>Bô & Sabre</td></tr><tr><td>NOIRE</td><td>5^{ème} & 6^{ème} Katas (Diplôme de maître).</td></tr></table> <p>Le passage de ces distinctions est limité à une par année.</p> <p>L'élève qui raterait un examen aura la possibilité de tenter à nouveau sa distinction 3 mois plus tard et dans l'éventualité d'un nouvel échec une entrevue sera alors organisée entre ledit élève et les enseignants.</p> <p>Chaque passage de ceinture donne à l'élève qui le réussit la possibilité d'enseigner aux élèves de niveaux inférieurs.</p> <p>Chaque distinction s'obtient en effectuant 3 étapes :</p> <p>THEORIQUE Connaissance parfaite du Makimono (classeur) technique et des Katas (noms et explications des coups).</p> <p>TECHNIQUE En effectuant parfaitement les Katas demandés pour la distinction.</p> <p>PRATIQUE En effectuant un combat.</p> <p>Chaque étape est éliminatoire.</p>	BLANCHE	Donnée	BLEUE	1 ^{er} & 2 ^{ème} Kata	VERTE	3 ^{ème} & 4 ^{ème} Kata	ROUGE	Prises au corps & clés	BRUNE	Bô & Sabre	NOIRE	5 ^{ème} & 6 ^{ème} Katas (Diplôme de maître).
BLANCHE	Donnée												
BLEUE	1 ^{er} & 2 ^{ème} Kata												
VERTE	3 ^{ème} & 4 ^{ème} Kata												
ROUGE	Prises au corps & clés												
BRUNE	Bô & Sabre												
NOIRE	5 ^{ème} & 6 ^{ème} Katas (Diplôme de maître).												
Règlements en combat	<p>Le terrain est constitué par un cercle de 6 mètres pour le combat à main nues et 8 mètres pour le combat au Bo et Sabre.</p> <p>La durée d'un combat est de 4 minutes, Réparties en 2 x 2 minutes.</p> <p>Le combat pour une distinction se pratiquera toujours contre un Maître.</p> <p>Lors du combat, un nombre minimum de 6 touchés doivent être réalisés par l'élève qui prétend à la distinction.</p> <p>Si l'élève arrive d'une manière ou d'une autre à mettre le Maître au sol, le combat est considéré comme gagné pour l'élève.</p>												
Présence à l'Académie et aux entraînements	Si un membre de l'académie ne se présente pas aux entraînements pendant 3 mois d'affilée sans raison annoncée (professionnelle, maladie, etc.) il sera immédiatement radié des membres actifs												